TENNIS CLUB MIRANDAIS RÉUNION DU CONSEIL D ADMINISTRATION (CA)	22/05/2023
Présents : Brazzalotto Sylvain, Comet Natacha, Duffort Sylvain, Gavello Jérôme, Lahille Aurélie, Le bail Eric, Sabathier Pierre, Vignau Delphine. Absents : Auguet Jeanne, Nabti Didier, Rieux Anne	
Ordre du jour : 1/ Point animations 2/ Point comptabilité 3/ Divers	

1/ Point animations :

- **Tournoi des sponsors :**

- A ce jour 9 équipes se sont inscrites pour cette journée.
Nicolas et Natacha se charge d'envoyer un rappel pour les retardataires, et de leur préciser à tous que le repas et le vin sont compris dans cette journée mais pas le reste des boissons.

- Eric se charge du repas avec Delphine et Aurélie.
Au menu : crudités, bavette/frites, fromage, dessert et vin.
Le repas se fera sur un service au plat.

- Certains sponsors souhaitent venir avec des accompagnants, un prix pour le repas devra être fixé.

- Delphine se charge de :
    - réserver la tireuse à bière et 2 fûts (VandB à Auch).
    - commander le pain (Mendes)
    - réserver le chapiteau du rugby au cas ou de mauvais temps.
    - annoncer cette animation sur les réseaux sociaux.

- un cadeau doit être prévu pour les finales qui se dérouleront le 1er juillet pour l'équipe finaliste et l'équipe gagnante. Natacha se charge de voir avec l'entreprise Laran et Delphine avec l'entreprise V and B .

- Sylvain D. demande si les joueurs seront assurés pour jouer sur nos terrains, Delphine propose d'offrir à chacun des sponsors présents une licence à 3€ avec l'accès aux terrains durant 2 mois. Afin de créer ces licences Natacha se charge de récolter les renseignements nécessaires (Nom, Prénom, adresse etc …)

- **TMC hommes**

- Le TMC homme est prévu le dimanche 25 juin sur la journée. Pour l'instant 11 personnes inscrits sur 16 places.

- Delphine et Aurélie se charge du repas.
Menu : pâté, saucisse/gratin de pâte, flan au caramel.

- Delphine se charge de :
    - commander le pain
    - réserver la tireuse et les fûts (prévoir de la garder pour la fête du tennis le week-end suivant)

- Natacha se charge des cadeaux pour le finaliste et le gagnant chez l'entreprise Laran. (2 lots de bières)

- **Fête du tennis 1er juillet**

L'organisation suivante a été décidé :
- 14h : tournoi de doubles parents/enfants
- 17h : finale du tournoi des sponsors
- 19h : assemblée générale extraordinaire
- buffet dînatoire offert mais boissons payantes
- soirée année 80 animée par Jérôme.

Delphine se charge d'envoyer l'invitation aux adhérents pour l'assemblée générale extraordinaire et de réserver le chapiteau au cas ou de mauvais temps.

2/ Point budget / comptabilité :

- **Éclairage des terrains :**

Delphine informe les membres du CA que la Mairie ne participera pas au financement des éclairages comme prévu. Un mail a déjà été envoyé au bureau du Maire pour avoir des explications mais à ce jour nous sommes toujours sans réponse.
Afin de pouvoir recevoir la subvention de la fédération de Tennis notre demande doit être faite avant fin juin.

Si le Club souhaite payer l'installation de l'éclairage seulement sur les deux terrains extérieur la facture s'élève à 22000 €.
Sur cette somme nous pouvons déduire :
- 1500€ versé par le crédit agricole,
- 2000€ versé cette saison par la Mairie pour des travaux déjà effectué les années passées,
- 3000€ environ de la fédération de Tennis
Il resterait donc 15000€ à la charge du Club.

Les membres du CA vote à l'unanimité le paiement par le club de l'installation des éclairages sur les terrains extérieurs.

Les terrains appartenant à la commune, le devis ne peut être signé que par la Mairie. Sans cela nous ne pourrions rien faire.
Delphine se charge de demander un nouveau rendez vous avec le Maire pour lui demander sa validation.

- **Helloasso**

Helloasso est un logiciel de gestion des paiements avec qui la fédération de tennis est associée.
Delphine nous informe qu'elle a inscrite le club gratuitement à ce logiciel.
Cela permettra de faciliter toutes les transactions financières. En effet directement sur Tenup les adhérents pourront payer les inscriptions aux tournois, aux TMC, les cordages, les boissons bar et même leurs cotisations.

- **Contrat de David**

Lors de la réunion du bureau/entraîneurs, certains points ont été relevés concernant le salaire de David et ses fonctions au sein du club.
Aurélie indique que le contrat de travail et les factures de David en autoentrepreneur ne sont pas claires et que d'un point de vue juridique, il y avait des erreurs (congés payés, nombre d'heures de travail effectives en salariat et en autoentrepreneur, taux horaire). Delphine et Eric ont prévu de faire un point rapidement pour éclaircir la situation avec la participation de David.
Le CA propose de rédiger des fiches de poste pour les 3 enseignants.

- **Comptabilité saison dernière**

Les membres du CA demandent pour la prochaine réunion à la trésorière et au trésorier adjoint de ramener les archives de la saison précédente au club.

Un point sur les comptes présentés à la dernière Assemblée générale a été fait : 3500€ manquait pour les cotisations par rapport aux saisies du logiciel ADOC et des relevés de comptes.
Sur cette somme, 1000€ ont été récupérés après encaissement des chèques ANCV (300€ de chèques étaient périmés).
Un point sera fait lors de la prochaine réunion.

3/ Divers :

La prochaine réunion du Conseil d'administration se tiendra le lundi 19 juin à 20h30.

A Mirande, le

La Secrétaire,	La Présidente,
Natacha Comet	Delphine Vignau